

LE SITE ORSTED-ENERGIE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : [Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose, comme beaucoup d'autres, d'investir dans les énergies renouvelables. Il a été usurpé le nom d'une société danoise. Il est rare de voir une telle usurpation qui frise le ridicule. La belle plaquette est bien sur en Français. Elle n'est pas immatriculée en France...

Le site orsted-energie.com

Il a été créé le 19/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/orsted-energie.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 26 51 42

Il s'inscrit dans une série intéressante :

g-clients.com	01 89 26 49 72
epargnebunq.com	01 89 26 49 74
orsted-energie.com	01 89 26 51 42
blockchain-placement.com	01 89 26 51 43
arquantcapital.com	01 89 26 51 43

Le numéro 01 89 26 61 71

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bunq-france.com	01 89 26 61 50
dzb-germany.com	01 89 26 61 50
bunq-france.com	01 89 26 61 53
orsted-energie.com	01 89 26 61 71

Les faux noms

Le sites utilise :

- M. Philippe POUSSIN

Les produits

Il est proposé d'investir dans les énergies renouvelables. Nous publions un extrait d'un mail envoyé :

"Qui sommes-nous ?

Ørsted conçoit, construit et exploite des parcs éoliens en mer et terrestres, des centrales solaires, des installations de stockage d'énergie, des installations de production d'hydrogène renouvelable et de combustibles verts et des centrales de bioénergie.

Forts de plus de trente ans d'expérience, nous accompagnons les pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable et de tirer parti de la transition énergétique.

Propositions de partenariat :

Ørsted vous propose de devenir partenaire au sein de notre groupe, avec des Contrats de Financement Participatif (C.F.P) à des taux d'intérêt variants de 5.28% à 9% net annuel."

Nous publions la "belle" brochure jointe au mail :

[La-plaquette-du-site-Orsted-Energie.pdf](#)

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société danoise. Nous publions le lien vers le VRAI SITE

<https://orsted.com/>

Elle est, bien sur, totalement étrangère à cette arnaque.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

